



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E7638

VALABLE JUSQU'AU 21/05/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/03/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 7 774

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 340 552 082 00026

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 0029965

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 477942J1247000/001 295989/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 477942J1247000/001 295989/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : SARL LES LOGIS D ARIEGE

82 RUE HENRI BECQUEREL
PARC ARTISANAL DELTA SUD
09120 VARILHES

Téléphone : 05 61 60 83 17

Portable : 06 64 65 97 51

Site Internet :

E-mail : infocom@logis-ariege.com

Responsabilité légale :

BREIL FLORENT GÉRANT

Fax : 05 61 67 73 70

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 8621 | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 23/02/2022 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 24/03/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 24/03/2021 |
| o Ventilation mécanique | 24/03/2021 |
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/06/2022 |
| o Fenêtres de toit | 24/03/2021 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 24/03/2021 |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 24/03/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.